

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES RELATIVES AUX MATÉRIAUX ET OBJETS EN CONTACT AVEC LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Il est déclaré que les produits suivants :

1. Identité du matériau faisant l'objet de la présente déclaration

Nom commercial : ROULEAU D'ALUMINIUM

Description du produit : Feuille d'aluminium appropriée pour le contact avec les aliments, enroulée sur un noyau en carton et scellée par une étiquette au début du rouleau, insérée dans un étui en carton.

2. Identité et adresse de l'opérateur économique qui émet la déclaration de conformité

Nom : ADRIANO GILBERT Meloni

Poste : Président

Nom de l'entreprise : COMSET Srl

Adresse : Via Pietro Nenni 15 / A - 10036 - Settimo Torinese (TO) - Italie

3. Déclaration émise lors de la confirmation que ces matériaux ou articles satisfont aux exigences pertinentes des réglementations sur le contact avec les aliments

Les matériaux et/ou articles couverts par la présente DoC sont conformes aux exigences pertinentes suivantes :

Réglementation communautaire :

- Règlement CE 1935/2004 et ses modifications,
- Règlement CE 2023/2006 et ses modifications,
- Les réglementations sur les bonnes pratiques de fabrication des producteurs de matériaux en contact avec les aliments.

Législation italienne :

- DPR 777/82 et ses modifications ;
- DM n° 76 du 18/04/2007 Réglementation hygiénique des matériaux et objets en aluminium et en alliages d'aluminium destinés à entrer en contact avec des aliments: Le respect du décret 76 du 18 avril 2007 implique également le respect de l'équivalent décret français "Arrêté du 27 août 1987", car il prescrit les mêmes limitations concernant la composition chimique des alliages d'aluminium pour usage alimentaire.

Normes techniques :

- EN 601 et EN 602:2007 (Aluminium et alliages d'aluminium : Composition chimique des lingots / semi-finis utilisés dans la fabrication d'articles / destinés à entrer en contact avec des produits alimentaires)
- UNI EN 546 1-2-3-4 (Feuille mince)
- Les huiles de laminage utilisées lors de notre processus de production sont conformes à la réglementation FDA 21CFR178.3910 (Food and Drug Administration - Lubrifiants pour surfaces utilisés dans la production d'articles métalliques).
- Les produits et l'éventuel huile pré-lubrifiée appliquée ne contiennent pas d'allergènes ou de substances énumérées conformément aux listes mentionnées dans le Règ. CE 1223/2009 et le CE 1169/2011.
- Les limites de concentration des métaux lourds, Pb, Hg, Cd, CrVI, sont conformes à la Directive 94/62/CE (concernant les emballages et les déchets d'emballage) et ses mises à jour (<100 ppm) et ces éléments ne sont jamais ajoutés intentionnellement à la composition de nos alliages.

- Le produit que nous fournissons ne contient pas de substances incluses dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon les critères établis par la réglementation UE sur les substances chimiques - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).
- Le caoutchouc naturel ou le latex ne sont pas utilisés dans la feuille.

4. Conditions d'utilisation prescrites :

- contact de courte durée : moins de 24 heures à température ambiante ; contact prolongé : plus de 24 heures à température réfrigérée ;
- contact prolongé : plus de 24 heures à température ambiante, uniquement pour les aliments mentionnés à l'Annexe IV du Décret n° 76 du 18 avril 2007 (note 1) ;
- ne pas utiliser en contact avec des aliments fortement acides ou fortement salés ;
- ne pas utiliser pour couvrir des aliments humides dans des récipients ou plats métalliques.

5. Conditions d'utilisation recommandées (complément volontaire) :

- à utiliser uniquement dans des fours à micro-ondes conçus pour être utilisés avec du papier d'aluminium ;
- ne pas placer le papier d'aluminium en contact avec des parties électriques ou des flammes nues ;
- éviter le contact direct avec les parois du four ;
- conserver le papier d'aluminium dans un endroit sec ;
- tenir hors de portée des enfants.
- températures d'utilisation prévues : -40° et +350° C.

NOTE 1 : ANNEXE IV du Décret n° 76, 18 avril 2007

(Liste des denrées alimentaires pouvant être en contact avec des matériaux et objets en aluminium et en alliage d'aluminium pendant plus de 24 heures à température ambiante)

- Produits à base de cacao et de chocolat, tels que définis dans le décret législatif italien n° 178 du 12 juin 2003
- Café
- Herbes et épices
- Sucre
- Céréales et produits dérivés
- Pâtes sèches
- Produits de boulangerie
- Haricots secs et produits dérivés
- Fruits secs
- Champignons secs
- Légumes secs
- Produits de confiserie
- Produits de boulangerie fine, à condition que la garniture ne soit pas en contact direct avec l'aluminium.

6. Traçabilité et capacité de rappel du produit

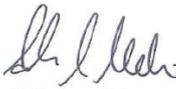
Tous les produits sont étiquetés avec le numéro de lot. À partir du numéro de lot, toutes les matières premières utilisées pour la production de nos produits peuvent être tracées, ainsi que la machine utilisée pour la production et l'opérateur de la machine.

7. Validité de la déclaration

La présente déclaration reste valide, à condition qu'il n'y ait pas de variations dans la composition du matériau, que sa destination d'utilisation ne change pas et qu'aucune modification réglementaire ne survienne, pour une période de deux ans. La conformité est entendue sous réserve du respect des conditions

Déclaration de conformité Aluminium

de stockage, de manipulation et d'utilisation, en tenant compte des caractéristiques spécifiques du matériau ou de l'article et des réglementations prévues par les pratiques professionnelles ou les codes. En cas de changement dans la nature du produit emballé, dans sa composition ou dans sa destination d'utilisation, ou si les conditions d'utilisation du matériau ou de l'article changent, le destinataire de cette déclaration doit garantir la compatibilité entre l'emballage et le contenu, en assumant la responsabilité correspondante.

Date	Nom	Signe / Tampon
29/09/2024	Adriano Gilbert MELONI (Représentant légal)	 COMSET s.r.l. Via Pietro Nenni, 15/A 10036 SETTIMO T.se (TO) Tel. 011.8003513 - Fax 011.8002238